# **LES DEMOCRATIES EN CRISE**

Jean-Pierre KERTUDO  
 décembre 2022

Table des matières

[**INTRODUCTION** 3](#_Toc124669619)

[**JALONS HISTORIQUES** 4](#_Toc124669620)

[**Une brillante innovation qui finira mal** 5](#_Toc124669621)

[**L’oligarchie de la République Romaine** 5](#_Toc124669622)

[**Près de cinq siècles d’empire** 5](#_Toc124669623)

[**Féodalité et royauté** 6](#_Toc124669624)

[**L’INSTAURATION DE LA DEMOCRATIE** 6](#_Toc124669625)

[**Un contexte profondément nouveau** 6](#_Toc124669626)

[**L’émergence contemporaine de la démocratie** 7](#_Toc124669627)

[**Le cas anglais** 7](#_Toc124669628)

[**Le cas nord-américain** 8](#_Toc124669629)

[**Le cas français** 8](#_Toc124669630)

[**Les contenus de la démocratie** 10](#_Toc124669631)

[**Les démocraties libérales** 10](#_Toc124669632)

[**Les « démocraties » marxistes** 12](#_Toc124669633)

[**La social-démocratie** 13](#_Toc124669634)

[**Les grandes mutations des démocraties** 13](#_Toc124669635)

[**L’extension de l’Agora** 14](#_Toc124669636)

[**L’expansion de l’éducation** 14](#_Toc124669637)

[**La diversification ethnique et culturelle des populations nationales** 14](#_Toc124669638)

[**La désindustrialisation** 15](#_Toc124669639)

[**La libéralisation des mœurs** 16](#_Toc124669640)

[**L’essor du féminisme** 16](#_Toc124669641)

[**La sécularisation** 16](#_Toc124669642)

[**L’individualisme** 17](#_Toc124669643)

[**L’allongement de la durée de vie** 17](#_Toc124669644)

[**La demande de loisirs** 17](#_Toc124669645)

[**L’urbanisation** 17](#_Toc124669646)

[**Les désillusions de la science et de la technique** 18](#_Toc124669647)

[**L’évolution démographique** 18](#_Toc124669648)

[**La pauvreté** 19](#_Toc124669649)

[**ANATOMIE DES CRISES DEMOCRATIQUES** 19](#_Toc124669650)

[**La corruption des représentants et autres dirigeants** 19](#_Toc124669651)

[**L’inefficacité du vote** 19](#_Toc124669652)

[**Le déclin des partis politiques et autres organisations de masse** 20](#_Toc124669653)

[**La diversification ethnique et culturelle** 20](#_Toc124669654)

[**La dilution des classes sociales** 21](#_Toc124669655)

[**Le poids des « minorités agissantes »** 21](#_Toc124669656)

[**Chacun pour soi** 21](#_Toc124669657)

[**Les excès de la concurrence** 22](#_Toc124669658)

[**Les vicissitudes des Etats nationaux** 22](#_Toc124669659)

[**CONCLUSIONS** 22](#_Toc124669660)

# **INTRODUCTION**

Toutes les démocraties que l’on qualifie généralement de « libérales » sont en crise. D’après une vaste enquête réalisée récemment dans 55 pays sous l’égide de la FONDAPOL[[1]](#footnote-1), la moitié des personnes interrogées estiment que leur régime politique fonctionne mal. La proportion varie en fonction des nations concernées. Elle s’étage entre 40 et plus de 60%. Elle s’avère plus élevée que la moyenne dans les catégories populaires et parmi les jeunes de 18 à 34 ans.

Face à un tel constat de multiples causes ont été recensées, des remèdes préconisés. On se propose de les inventorier et de les analyser.

On va, tout d’abord, poser quelques jalons historiques très anciens concernant l’apparition de la démocratie.

Après avoir disparu durant des siècles, elle est réapparue au XVIIIème siècle dans la partie occidentale du monde. On en rappellera les circonstances.

La démocratie moderne ayant profondément évolué jusqu’à aujourd’hui, on examinera les principaux changements survenus.

Les aspects essentiels des crises démocratiques seront, ensuite analysés.

Avant d’en venir aux phénomènes déterminants.

# **JALONS HISTORIQUES**

On ne peut pas comprendre l’expansion de la démocratie dans le monde occidental du XVIIIème siècle sans tenir compte des évènements survenus au cours des siècles précédents. Voici ceux qui ont le plus compté.

## **Une brillante innovation qui finira mal**

La démocratie fut fondée en Grèce au Vème siècle avant J.C. Elle était de forme directe. L’évènement historique fut causé, dans une large mesure afin d’apporter des réponses aux dysfonctionnements de la société et, particulièrement aux excès de la relégation des masses d’agriculteurs endettés au rang de parias. Un collège de citoyens tirés au sort est alors chargé de préparer les lois lesquelles sont discutées et adoptées ou refusées par tous ceux pouvant participer aux votes (à mainlevée) qui se déroulent sur l’Agora, au centre de la cité. A l’époque, la population athénienne, estimée à 300 000 résidents, est importante mais la citoyenneté se serait limitée à 45 000 personnes (15%). En sont exclus, principalement, les esclaves qui ne sont pas considérés comme des personnes et les femmes dont le sort est purement domestique. Les débats ne sont pas uniquement décisionnels et peuvent aussi porter sur des sujets d’ordre philosophique. Lettrés et gens fortunés dominent, en règle générale, les assemblées. La démagogie fera son apparition.

La démocratie athénienne durera 111 ans, courte période au regard de notre longue histoire. Les guerres sont les principales causes de son déclin, avec l’oligarchie de Sparte puis avec la Macédoine. La Grèce va passer sous le contrôle de la République romaine.

## **L’oligarchie de la République Romaine**

La République Romaine, qui commence en 509 avant J.C., durera près de cinq siècles puisqu’elle s’achèvera en 27 avant J.C. avec l’assassinat de Jules César et sera remplacée par l’Empire (Octave, devenu Auguste, premier empereur). La société de l’époque se compose de deux classes fondamentales : les patriciens et les plébéiens. Les patriciens détiennent la propriété foncière et les principales fonctions politiques. Ils nomment, en leur sein les consuls, dominent le Sénat. Comme en Grèce antique, l’esclavage sévit. Les femmes sont, de fait, exclues des affaires publiques. Aucune d’entre elles, à l’exception très particulière des déesses, ne figure par les grands personnages historiques. Au fil des années, la frontière, initialement très nette, entre patriciens et plébéiens deviendra beaucoup plus poreuse. Une aristocratie se recrutant au sein des deux classes prendra progressivement les rênes du pouvoir. On ne saurait donc qualifier de démocratie le régime existant sous la République Romaine. Il faut toutefois nuancer quelque peu ce jugement. En effet, les citoyens se sont vu accorder des droits, la législation ayant été considérablement développée, au point d’inspirer toute la pensée juridique occidentale, lorsque la démocratie réapparaîtra, bien des siècles plus tard.

## **Près de cinq siècles d’empire**

Le remplacement de la République romaine par l’Empire est étroitement lié à l’expansion de la domination latine en Méditerranée et en Europe occidentale. Les affaires publiques se focalisent beaucoup plus qu’auparavant sur les questions militaires et la gestion des territoires conquis. Les chefs des armées deviennent les arbitres des pouvoirs politiques et nombre d’entre eux feront et déferont les empereurs. Aux frontières de l’immense territoire se pressent des tribus extérieures avec lesquelles se nouent des accords et même des alliances rendant ces frontières de plus en plus mouvantes et difficiles à défendre. Les envahisseurs étrangers finiront par mettre la main sur Rome et précipiter la fin, en 476 après J.C., de l’empire d’occident.

Un phénomène déterminant se produit durant cette longue période : la pénétration de la religion chrétienne, longtemps combattue par les pouvoirs en place mais qui ne cessera de gagner du terrain dans les esprits des habitants. La nouvelle religion n’a pas inventé le sacré déjà très présent mais elle l’a transformé, unifié par ses espoirs de rédemption, sa morale, ses rites. Elle s’imposera dans tout l’empire. Lorsque celui d’Orient, à Constantinople, succèdera à celui d’Occident, Constantin (IVème siècle après J.C.) en fait une religion d’Etat. La conversion des esprits qui s’est alors opérée place au premier rang des aspirations des peuples concernés la quête de la vie éternelle et relègue au second plan les améliorations du sort matériel des gens.

Au VIIIème siècle Charlemagne, ancien roi des francs, ressuscitera, sous des formes institutionnelles nouvelles, l’empire romain d’Occident. Mais celui-ci se dissoudra très vite après sa mort en 814, les héritiers ne parvenant pas à s’entendre.

## **Féodalité et royauté**

La féodalité et la royauté qui occupent, au moins jusqu’au XVIIIème siècle, une place immense dans l’histoire européenne, n’ont rien à voir avec la démocratie. Mais ils auront laissé sur ce futur régime une empreinte très forte et très durable. L’évolution politique majeure est la soumission des grands féodaux à l’autorité royale qui conduit à poser les bases ultérieures des Etats modernes. Les monarques parviennent à s’imposer non seulement comme dirigeants civils et militaires mais comme représentants de Dieu sur terre. Leur personne est donc sacrée et s’attaquer à elle revient à commettre le péché mortel. Il faudra donc que surviennent des changements considérables dans les rapports sociétaux, les mentalités et imaginaires personnels pour mettre fin à la toute-puissance de la royauté.

## **L’INSTAURATION DE LA DEMOCRATIE**

## **Un contexte profondément nouveau**

L’émergence de la démocratie intervient dans un contexte mondial profondément renouvelé. De grandes découvertes géographiques ont précédemment eu lieu. Le savoir scientifique a considérablement progressé. Les grandes invasions ont cessé et des Etats nationaux se sont constitués. En leur sein, la sociologie s’est grandement modifiée. Si l’agriculture occupe la grande majorité des actifs, les agents publics, les commerçants, les artisans ont vu leurs effectifs se multiplier. Les villes se sont agrandies, en superficie comme en population.

Parmi les phénomènes les plus bouleversants figure le développement de la grande industrie fondée sur l’extraction charbonnière, le fer, l’acier, la machine à vapeur, l’automatisation des fabrications textiles. Les entrepreneurs réalisent de grandes infrastructures routières, fluviales, portuaires. Les fortunes montantes, celles des manufacturiers, supplantent progressivement celles des propriétaires fonciers.

Les mentalités, elles aussi, ont connu de très profonds changements. Si les esprits restent imprégnés du religieux, le rationalisme n’a cessé de gagner du terrain. Dieu ne dispose plus de représentation sur terre en la personne du monarque. La Sainteté du Pape se discute. La possibilité d’un bonheur au cours de l’existence physique des gens fait son apparition. La quête de la vie éternelle persiste mais elle régresse au profit de la vie temporelle et temporaire. L’athéisme se répand. Comme le divin gouverne de moins en moins les vies, la liberté des individus prend le relais. Il leur appartient désormais de décider de leur sort. Soit une mutation ontologique de première importance. Les sociétés deviennent alors beaucoup plus mouvantes et instables. L’aspiration au bonheur, ici et maintenant, cohabite et s’articule avec l’idée de progrès, de domination de la Nature. Les autorités ne sont plus légitimées par des puissances extérieures aux humains mais par leurs propres choix.

## **L’émergence contemporaine de la démocratie**

La démocratie s’est d’abord installée en Angleterre, puis en Amérique, puis en France. Dans les trois cas le déroulement des évènements a été différent.

### **Le cas anglais**

Certains historiens font remonter l’émergence de la démocratie à 1215 lorsque Jean-Sans-Terre concéda à ses barons une Grande Charte (Magna Carta) garantissant leurs privilèges. Datation abusive car prématurée. On ne peut pas non plus retenir l’année 1679 quand le roi Charles II publie l’Habeas Corpus accordant des droits à ses sujets. La bonne date de référence est celle de 1689. En cette année, Mary et Guillaume d’Orange promulguent le Bill of Rights, charte constitutionnelle qui instaurera une monarchie parlementaire. Elle fait encore aujourd’hui office de loi fondamentale au Royaume Uni. La démocratie ne supprime pas la royauté mais limite ses pouvoirs. Elle la désacralise dans le même mouvement. Au fil des années, la limitation s’accentuera au point d’exclure totalement le monarque de la décision politique et de le réduire à une figure symbolique et cérémonielle.

La démocratie anglaise du XVIIIème siècle est à la fois censitaire et sexiste. Seule une partie minoritaire de la population adulte est habilitée à participer aux scrutins, le droit de vote étant soumis à des conditions de revenus et de patrimoine. Les femmes ne peuvent participer aux élections. Au sein du Parlement, si la Chambre des Députés occupe la première place, la Chambre des Lords, non élue, exerce une influence importante.

### **Le cas nord-américain**

La démocratie nord-américaine s’est instaurée à la suite d’une révolte des immigrés d’origine européenne contre le colonisateur britannique, révolte soutenue par la France de Louis XV. Le 4 juillet 1976 13 colonies qui s’étaient implantées sur la façade atlantique élaborent une déclaration d’indépendance, rejetant, de ce fait la royauté au profit de la République. C’est seulement une dizaine d’années après, les Etats-Unis s’étant constitués, qu’en 1787 s’édifie la Constitution, selon un long processus durant plusieurs années avec l’introduction d’amendements successifs dans le texte initial. Cette Constitution, de type fédéral, accorde de très larges pouvoirs aux Etats, notamment le droit de légiférer en ce qui concerne les droits de vote. En fait le Congrès qui réunit l’ensemble des représentants se compose essentiellement de notables. Les femmes ne sont pas électrices ni, bien sûr, les esclaves, importés d’Afrique noire, qui existaient déjà à l’époque des colonies britanniques.

### **Le cas français**

La tenue des Etats-Généraux en 1789, à l’initiative fortement contrainte de Louis XVI, n’était pas destinée de la part des représentants désignés, réunis initialement par ordres (Noblesse, Clergé[[2]](#footnote-2), Tiers Etat[[3]](#footnote-3)), à mettre fin à la monarchie. Il s’agissait de limiter ses pouvoirs au profit du peuple. Le roi y consent mais de manière ambigüe car il n’entend pas que le caractère sacré de sa personne soit remis en cause. Le socle de la démocratie est diligemment posé en août avec la Déclaration des droits de l’homme et du citoyen. Très rapidement aussi, en novembre 1789, il est décidé de « nationaliser » les immenses biens fonciers et immobiliers du clergé. Puis les représentants commencent à élaborer une Constitution. Il leur faudra plus de deux ans avant de s’accorder sur un texte[[4]](#footnote-4). Le dispositif retenu se caractérise par une très grande complexité pour ce qui concerne l’élection des députés. Il distingue, tout d’abord, les citoyens en deux catégories : les actifs âgés de plus de 25 ans, payant des impôts[[5]](#footnote-5) et les autres, les passifs. Sont exclus du corps électoral les femmes et les domestiques. Tel est le premier degré du dispositif qui en comporte un second : 500 000 actifs choisis parmi les plus riches sont seuls habilités à élire les députés. Selon la Constitution de 1791 le roi dispose d’un droit de veto l’autorisant à suspendre une loi pendant six ans. L’Assemblée Constituante se sépare le 30 septembre 1791 après avoir décidé que ses membres ne pourraient pas se porter candidats à l’Assemblée législative qui va lui succéder. Son œuvre aura consacré la montée en puissance de la bourgeoisie libérale, issue des couches fortunées de l’ancien Tiers-Etat, substantiellement enrichie en accaparant les biens du clergé. Une majorité d’élus considère que la Révolution est désormais achevée tandis qu’une minorité d’entre eux s’appuyant sur les insatisfactions populaires estime qu’il faut aller plus loin. Dès avant le terme de l’Assemblée Constituante, les relations avec le roi se sont dégradées, tout comme celles avec les autres monarchies européennes. Le 22 juin 1791 Louis XVI et sa famille proche tentent de fuir pour aller se réfugier Outre-Rhin. L’évasion échoue tout en ébranlant l’édifice constitutionnel dont l’accouchement avait été laborieux. La monarchie se trouve maintenant contestée.

L’Assemblée législative, avec ses 745 députés élus en octobre 1791, aura la vie courte, achevée en septembre 1792. Mais agitée par de violents troubles sociaux et politiques provoquant l’entrée en guerre civile ainsi que le déclenchement de la guerre avec les monarchies européennes. Le roi utilisera son droit de veto pour empêcher l’expropriation des biens des émigrés et la mise hors la loi des prêtres refusant de prêter serment à la Constitution. Opposition qui se terminera mal pour lui puisqu’il sera déposé en septembre 1792, prélude à sa future exécution.

La Convention nationale qui prend la suite et durera quasiment trois ans (jusqu’en octobre 1795) se lance dans l’élaboration d’une nouvelle Constitution républicaine, très novatrice, suspendue, dès sa promulgation en 1793 jusqu’à la fin de la guerre avec les monarchies extérieures. Le texte, instaure le suffrage universel masculin. Il enrichit l’éventail des droits citoyens dans les domaines économiques et sociaux. Les représentants élus sont étroitement soumis aux volontés de leurs électeurs qui peuvent les révoquer. Autre aspect important et souvent oublié : celui de la décentralisation accordant aux cantons et, surtout, aux départements, une capacité d’intervention dans l’élaboration des lois. Le nouveau texte, jamais appliqué, exprime une sorte de revanche des classes populaires par rapport aux bourgeois libéraux. Par la suite, il inspirera, dans le monde, des générations de révolutionnaires.

Sous la Convention, le jacobinisme atteint son zénith. Son noyau dur doctrinal, appelé à une grande et durable fortune, c’est le bannissement intellectuel et pratique des fractions politiques. La République ne peut qu’être une et indivisible. Durant cette époque troublée, le pays étant en guerre, les luttes religieuses progressent en intensité. La Vendée se soulève donnant lieu à une répression féroce. L’Assemblée conventionnelle verra sa conduite dictée à la fois par un exécutif omnipotent, le Comité de Salut Public et par les groupements populaires qui dominent la rue.

Après la fin de la Terreur et l’exécution de Robespierre, les institutions continueront à changer non pas dans un continuum républicain et démocratique mais dans une série de va et vient entre des retours au passé et la propension à étendre la démocratie. Le Directoire et le Consulat, sans revenir sur toutes les libertés précédemment acquises resteront dans l’histoire comme des régimes autoritaires, minoritaires, hautement corrompus. Ils finiront par un coup d’Etat bonapartiste. Napoléon proclamera l’Empire (1804), partira à la conquête de l’Europe et de la Russie. Il y répandra nombre d’acquis révolutionnaires en même que ses troupes ravageront les territoires soumis. Les Britanniques, les Autrichiens, les Prussiens, les Russes, coalisés, parviendront mettre à bas l’Empire français en 1815. Retour, avec LOUIS XVIII et CHARLES X, à la monarchie non absolue mais pas vraiment constitutionnelle, se voulant , après 1830, bourgeoise et libérale sous Louis-PHILIPPE. Puis survient une nouvelle révolution en 1848, républicaine, démocratique, populaire. Elle instaure le suffrage universel (masculin), décide la fin de l’esclavage dans les colonies, met en œuvre des mesures sociales à l’initiative de la gauche socialisante. Celle-ci sera rapidement muselée et évincée par les forces de droite. Louis-Napoléon Bonaparte, fils du troisième frère de l’empereur défunt, se fait élire président de la République pour 4 ans, gouvernant un régime d’ordre et clérical. Lequel s’achèvera par un coup d’Etat, l’élu devenant empereur.

Alors que les démocraties britanniques et américaines cheminent en déployant leurs racines[[6]](#footnote-6), la France se singularise en expérimentant successivement, sans jamais se stabiliser, tous les régimes politiques disponibles. Le grand historien F. FURET date en 1875 la fin du cycle révolutionnaire. A cette date, la République et la Démocratie réapparaissent par la petite porte, c'est-à-dire par défaut. Elles s’installent en effet parce que les monarchistes, légitimistes et orléanistes, qui ont conquis la majorité parlementaire, ne parviennent pas à s’entendre entre eux. Deux lois constitutionnelles régiront la IIIème République jusqu’à son suicide en 1940, à la suite de la défaite infligée par l’Allemagne hitlérienne.

Les trois cas que l’on vient d’examiner retracent les conditions historiques dans lesquelles sont apparues ou réapparues les démocraties. On a vu que ces conditions étaient très différentes. Mais elles présentent, aussi, des traits communs qu’il faut maintenant décrire et analyser.

## **Les contenus de la démocratie**

Les démocraties occidentales ont été qualifiées de « libérales » en raison de la place éminente occupée par la liberté des personnes dans la hiérarchie des valeurs communes. D’autres sociétés revendiquant leur qualité démocratique ont aussi fait, plus tardivement, leur apparition. Nous allons d’abord traiter des premières.

### **Les démocraties libérales**

Dans les démocraties libérales, le peuple est détenteur de la souveraineté. Les gouvernants ne peuvent décider ni agir qu’en son nom. S’agissant de la désignation des dirigeants, cette prérogative n’appartient qu’à une partie du peuple. Elle est toujours limitée aux adultes, les âges donnant droit à participer aux élections ont varié dans le temps. Ils ont plutôt évolué dans le sens de l’abaissement et de l’ouverture aux plus jeunes. Comme on l’a vu, l’accès au suffrage a été longtemps limité par des conditions de revenus et de patrimoine. Les femmes se sont vues fort durablement exclues de la pleine citoyenneté. L’Allemagne a été le premier pays européen à autoriser, en novembre 1918, le vote des femmes. Aux Etats-Unis, le même changement s’est produit en 1920. Il a fallu attendre 1928 pour que les femmes du Royaume-Uni bénéficient des mêmes droits, en matière électorale, que les hommes. En France, la mutation n’est intervenue qu’en 1945. Le mouvement général est allé dans le sens de l’universalisation.

Le régime démocratique libéral est loin de se réduire à l’élection des dirigeants. Il repose sur un vaste ensemble de droits et d’obligations eux-mêmes fondés sur un socle de principes et valeurs communs. Ces derniers ont été largement définis par des chartes, des déclarations solennelles, des préambules aux Constitutions. Ils ont été déclinés en droits des individus et en bornage des pouvoirs des gouvernants vis-à-vis de leurs peuples. Libertés d’opinion, de circulation, de réunion, de manifestation, d’expression, de culte, libertés économiques. De la même manière que pour le vote, on a assisté à l’extension continuelle des droits : droit d’association, de grève, d’union et de divorce entre personnes etc. Les obligations ont été fréquemment formulées par référence aux libertés : il ne faut pas que leur exercice crée des nuisances pour autrui.

Les démocrates libéraux ont constamment cherché à se prémunir contre les tentations liberticides de l’Etat. Ils ont mis en place des contre-pouvoirs plus ou moins complexes. Parmi les principaux d’entre eux on trouve l’indépendance du pouvoir judiciaire, entière ou relative, l’autonomie des collectivités territoriales, le bicamérisme, les règles de cumul des mandats électifs et la limitation de leur durée.

Les principes constitutifs ainsi que les droits s’opposent, en partie, les uns aux autres. La liberté et l’égalité coexistent dans une tension permanente. Vivre en démocratie impose une gestion permanente de multiples contradictions. Lesquelles doivent, autant que possible, trouver d’issue sans recours à la violence privée, la seule légitime étant monopolisée par les pouvoirs publics.

Le cadre historique de la démocratie libérale contemporaine a été celui de la nation. Il n’a pu se concrétiser qu’à partir du moment où les grandes invasions ont cessé et où les territoires, avec leurs frontières, se sont stabilisés. Mais le concept de nation s’avère beaucoup plus riche que ses dimensions territoriales et frontalières. Il implique une histoire commune de longue durée, des modes de vie suffisamment semblables, des sentiments et convictions d’appartenance à un même ensemble autant juridique que culturel. Le monde étant composé de nations, celles-ci ont à gérer des intérêts communs. Elles ont édifié des instances supranationales, comme en Europe, créé des Assemblées comme la Société des Nations d’avant-guerre et celle de l’ONU actuelle, des tribunaux, des instances d’arbitrage internationaux. Jusqu’à présent, les concurrences et les rivalités dominent la scène mondiale.

Enfin, l’essor de la démocratie libérale a été intimement lié à celui du capitalisme industriel qui s’est épanoui au XIXème siècle dans tout l’Occident. Ce capitalisme n’aurait pas connu sa bonne fortune sans l’importance accordée au droit de propriété et à la liberté d’entreprendre. Il n’aurait pas non plus dominé la vie économique ainsi que le sort matériel des gens sans l’intervention de l’Etat. La dynamique du capitalisme s’est harmonisée avec l’individualisme qui caractérise les démocraties. Elle peut aussi, en certaines circonstances, les endommager plus ou moins sérieusement. On l’a vu lors de la grande crise mondiale de 1929 et, plus récemment lors de la dernière séquence de mondialisation. Les pouvoirs publics modernes se sont continuellement et diversement employés à trouver des conciliations entre la recherche du profit monétaire et les intérêts des populations. Les réussites et les échecs se sont succédé sans parvenir à des solutions acceptées par tous.

La démocratie libérale n’a jamais existé sans adversaires. Les royalistes, avant de se réduire à des marges sans influence, ont longtemps élu nombre de députés. Mais ce sont les socialistes et, plus encore, les communistes qui ont mis en cause les insuffisances du régime. Pour K. MARX le capitalisme et la démocratie sont incompatibles.

### **Les « démocraties » marxistes**

K. MARX a pensé le capitalisme de son époque, marquée par la première révolution industrielle. La société d’alors a donné naissance à une nombreuse classe ouvrière assujettie par les détenteurs des moyens de production. Les superstructures politiques ne sont alors, selon le penseur, que des instruments de domination entre les mains de minorités. Le système économique, estime-t-il, ne peut évoluer qu’en marchant à sa perte, la recherche incessante du profit devenant progressivement infructueuse. Les classes opprimées finiront par prendre la tête de l’Etat. Elles mettront fin aux luttes sociales en éliminant les capitalistes et créeront la démocratie véritable.

L’utopie marxienne ne s’est pas incarnée là où il s’y attendait, c'est-à-dire dans les foyers européens de la grande industrie. Elle a pris la forme d’un coup d’Etat communiste fomenté par un groupe minoritaire d’intellectuels, après la chute de l’Empire russe défait par les armées allemandes, dans un pays en majorité peuplé de paysans majoritairement illettrés. Un des premiers actes des révolutionnaires a été de mettre fin à l’Assemblée Constituante qui devait définir les lois fondamentales du régime post-impérial déchu. Le capitalisme privé a été supprimé au profit d’un système de planification contrôlé par l’Etat. La révolution soviétique a permis d’industrialiser le pays à marche forcée, de développer une puissance militaire de premier plan. Elle a suscité de grands espoirs chez les voisins européens au sein desquels se sont créés de puissants partis communistes. La volonté du régime de formater le peuple conformément à ses idéaux a conduit à la destruction des libertés civiles et, sous l’égide d’un parti unique, au totalitarisme. Les crimes commis par le régime se sont accumulés que nombre d’intellectuels « progressistes » des nations libérales n’ont pas voulu voir. Après avoir mené à bien la réalisation des grandes infrastructures et unités de production caractéristiques de la première révolution industrielle, le système rigide de planification a échoué devant la seconde, celle des biens de consommation durables à destination du grand public. Le niveau de vie des populations a beaucoup moins progressé qu’en Occident. Les classes sociales n’ont pas disparu, ni les rapports de domination. Ils se sont recomposés au profit des dignitaires du parti, des hauts fonctionnaires, des forces de défense et de répression. Le système a fini par s’effondrer à la fin de l’année 1991. Sa reconversion selon le modèle libéral a également échoué.

L’idéologie marxiste s’est également répandue en Asie, la Chine ayant été l’acteur principal. Comme en Union Soviétique la grande masse de la population était composée de paysans. Dans un premier temps, le parti communiste chinois a suivi le même itinéraire que son mentor. Lorsqu’il a commencé à buter devant des problèmes analogues ses dirigeants, sans changer d’orientation politique ni d’institutions, ont effectué un virage radical en se ralliant au capitalisme, accueillant sous conditions les investissements étrangers et encourageant les entrepreneurs locaux à se développer. La réorientation du régime a permis à une vaste minorité de la population de sortir de la misère. Son modèle de société est désormais revendiqué comme une alternative aux démocraties libérales de type occidental. Les libertés civiles et politiques ont été largement abolies. Pas totalement cependant. Des grèves ouvrières ont été tolérées, des protestations populaires ont été entendues et leurs revendications parfois satisfaites. Cela étant, les classes n’ont pas disparu, pas plus que les inégalités de revenus et de patrimoines qui n’ont jamais été aussi élevées qu’à présent.

### **La social-démocratie**

La social-démocratie, née avant le communisme, dans le cadre des démocraties libérales, est issue du mouvement ouvrier en plein essor dès le début du XIXème siècle. Son objectif premier n’est pas d’abolir radicalement le capitalisme mais de le soumettre politiquement et socialement, légalement, afin qu’il réponde aux besoins et intérêts des travailleurs. Il s’est imposé pleinement en Grande-Bretagne, en Allemagne, en Scandinavie. Plus partiellement en France et en Europe du Sud où il a été fortement concurrencé par le communisme. Aux Etats-Unis, l’économie de marché a été plus faiblement domestiquée mais, sous l’influence du parti démocrate, des législations d’inspiration social-démocrate ont été votées. Trois leviers principaux ont été actionnés : l’organisation des socialistes en partis et syndicats, les négociations avec les capitalistes, l’intervention de l’Etat pour légiférer et réguler la vie économique. De grands succès ont été remportés au bénéfice des couches et classes populaires. A tel point que la social-démocratie a profondément transformé la démocratie libérale des origines. Toutefois, la soumission du capitalisme, sinon aux intérêts de la population tout entière, du moins, à sa majorité, demeure un objectif visé mais encore jamais atteint jusqu’à présent.

## **Les grandes mutations des démocraties**

Les démocraties dans lesquelles nous vivons actuellement ont subi, au cours du temps, de profondes transformations. En partie dans leurs idéaux et beaucoup dans leur mise en application.

### **L’extension de l’Agora**

Le débat public ne s’est jamais exclusivement localisé dans les institutions. La presse, les salons, les clubs, les manifestions et rassemblements les plus divers ont aussi façonné l’esprit public contemporain. Il en va de même pour les livres et les courriers. Mais l’on a assisté, à partir de la fin du XXème siècle, à une multiplication de canaux de communication : téléphone, radio, télévision, numérisation des messages, réseaux sociaux. Extension des moyens mais aussi de leur portée à distance. Les opinions les plus variées et les plus opposées ont envahi les nouveaux circuits. Au détriment relatif du débat institutionnel et officiel. Tous les désirs d’expression ont pu se donner libre cours, pour le meilleur et le pire. Les réseaux sociaux, devenus des lieux d’échanges très fréquentés, se singularisent par la brièveté des messages, le recours abondant à l’image, le libre cours laissé aux émotions, l’extériorisation sans retenue des rancœurs et des haines. Le développement extensif de l’Agora ne s’est pas traduit par une élévation de la qualité des débats.

## **L’expansion de l’éducation**

Le mouvement précédent n’aurait pu progresser sans l’expansion, pratiquement universelle de l’éducation qui a élevé les capacités d’expression et de communication, le niveau des connaissances ainsi que les facultés de jugement. Les hiérarchies sociales ont plus largement reposé sur les facultés et dons intellectuels. L’analphabétisme sévit encore, même dans les sociétés les plus évoluées, mais il a été cantonné à des minorités non intégrées. L’ambition de l’enseignement a été double : préparer à la vie active, c'est-à-dire professionnelle et former des personnes en mesure de penser de manière autonome. L’éducation civique a été professée au même titre que les autres disciplines.

## **La diversification ethnique et culturelle des populations nationales**

Dans les débuts de la démocratie contemporaine, les nations, lorsqu’elles se sont formées, ont été très soucieuses, à la suite des régimes antérieurs, d’unifier et d’homogénéiser leurs populations : institution des langues nationales, mise à l’écart des régionales, nationalisation des us et coutumes, des instruments de mesure, de l’enseignement etc. Un tel mouvement vaut pour les nations déjà assez densément peuplées. S’agissant des Etats-Unis et du Canada, les gouvernants ont cherché à peupler leurs territoires avec des immigrés en provenance, d’Europe et, secondairement d’Asie. Mais en mettant en œuvre, aussi une politique d’assimilation des nouveaux arrivants illustrée par l’expression de « melting pot »[[7]](#footnote-7)

A partir du XXème siècle, la tendance générale en occident s’est, partout, inversée. La cause principale du retournement se trouve dans les succès du capitalisme et ses besoins de main-d’œuvre, les pays les plus riches étant les plus attractifs. Les apports de populations nouvelles ont eu lieu en fonction de l’histoire et de la géographie des différents pays. Aux USA le principal contingent d’arrivants au cours des dernières décennies a été d’origine hispanique, « latinos » d’Amérique du centre et du sud. En Grande-Bretagne les Indo-pakistanais, principalement, anciens ressortissants de l’empire colonial. En France, les Maghrébins et les originaires de l’Afrique noire. En Allemagne, les Turcs. Dans les pays Anglo-saxons, les autorités politiques ont délibérément laissé les communautés immigrées s’organiser comme elles l’entendaient dès lors que leurs pratiques n’enfreignaient pas le droit national. En France la politique officielle a fait le choix de l’assimilation et de l’intégration aux valeurs et normes nationales.

La diversification, tout en favorisant le développement économique, a partout suscité des tensions, mais d’une acuité très différente selon les cas. Les situations critiques sont apparues lorsque des fractions émanant des minorités immigrées ont cherché à s’autoorganiser en contre-sociétés, à faire prévaloir leurs religions, leurs us et coutumes. La plupart des pays d’Europe, à des degrés divers, ont été confrontés à ce problème. Les politiques migratoires font maintenant partie des grands sujets de divisions au sein des opinions.

## **La désindustrialisation**

Les foyers industriels originaires, européens et américains, après avoir réduit fortement les effectifs d’exploitants agricoles, ont perdu des pans entiers de productions manufacturières. Principalement au profit des nations d’Asie, Japon, puis Chine. Les activités marchandes reposent très majoritairement sur le vaste secteur dit tertiaire (pour le distinguer du secteur dit primaire voué aux activités agricoles et extractives et du secteur secondaire à caractère industriel). Le changement a été pour partie contraint et pour partie voulu. Dans le premier cas, les nouveaux producteurs ont édifié des usines plus modernes et plus productives. Dans le second les industriels ont délocalisé leurs fabrications afin d’en améliorer la rentabilité.

Cette mutation de grande ampleur a été rendue possible grâce à la baisse des coûts de transports, le développement des moyens de communication, le règne d’une monnaie universelle, le dollar, le recul des protectionnismes. L’interdépendance économique de nations s’est généralisée. Avec deux types d’inconvénients : la possible rupture des approvisionnements en cas d’évènements comme les épidémies (humaines et animales) obligeant des usines à se mettre sous cocon ; l’instrumentalisation des échanges économiques à des fins politiques. Sans remettre fondamentalement en cause la « mondialisation », les pays démocratiques et anciennement industriels cherchent maintenant à se rendre moins vulnérables.

## **La libéralisation des mœurs**

La démocratie « bourgeoise » était, à la suite de ses prédécesseurs, porteuse d’une morale assez rigide, tout en multipliant les infractions individuelles aux principes affirmés. Il était mal vu et difficile de divorcer. Le compagnonnage entre personnes de sexes différents était désapprouvé. L’interruption de grossesse ne pouvait avoir lieu que dans l’illégalité. Les gays et lesbiennes faisaient l’objet de poursuites judiciaires. Tout cet édifice moralisateur a progressivement laissé place à une très grande permissivité, consacrée par des législations beaucoup plus libérales. La plupart des grandes religions se sont opposées à la libéralisation des mœurs. Les interdits cléricaux conservent encore de la vigueur dans le monde démocratique. Beaucoup plus encore dans les pays autocratiques et totalitaires qui assimilent les mœurs occidentalisées à des processus de dégénérescence de leur civilisation.

## **L’essor du féminisme**

Comme on l’a vu précédemment, les femmes ont mis très longtemps à acquérir la pleine citoyenneté. Elles n’ont pas encore accédé à une réelle parité, dans les couples, dans les postes de travail et restent encore victimes de discriminations. Malgré les restrictions observées, leur condition n’a cessé de s’améliorer et le processus va continuer. Les violences physiques et morales dont les femmes souffrent encore aujourd’hui dans nos sociétés émergent beaucoup plus dans les espaces publics, ce qui donne l’impression qu’elles sont en augmentation. Il nous semble, au contraire, que tel n’est pas le cas.

Cela étant, le mouvement que l’on vient de décrire est bien loin d’être universel. La hiérarchie catholique est essentiellement masculine. L’Islam consacre la domination de l’homme sur sa compagne. Dans la tradition hindouiste encore largement respectée, la femme doit être au service de son conjoint. Si l’on prend en compte l’ensemble de la population mondiale, la libération de la femme n’a réellement pris son essor que dans une petite partie de l’humanité.

## **La sécularisation**

Dans nos pays, par comparaison avec les temps antérieurs, l’influence de la religion sur les vies individuelles et collectives a indéniablement régressé. Les couvents se sont vidés. Les pénuries de prêtres et autres serviteurs des églises se sont répandues. Les lieux de cultes se désertifient. Les sacrements donnés attirent moins de fidèles. La foi dans la vie éternelle a reculé. A ce tableau général du changement il convient toutefois d’apporter de substantielles retouches. On a assisté aux Etats-Unis, au Brésil, en Afrique, à une expansion spectaculaire de l’évangélisme. En Europe, la Pologne est restée profondément catholique. Le culte musulman dans une bonne partie du continent, demeure très pratiqué.

## **L’individualisme**

Pour les démocrates libéraux le fonctionnement de la société doit d’abord reposer sur les individus. L’individualisme actuel, en Occident, n’est pas vraiment nouveau. Mais, avec le temps, il a été propulsé à des sommets. Notre mode de production incitant à la satisfaction marchande de tous les désirs porte une part, assez déterminante, de responsabilité. Les excès se manifestent très visiblement dans les progrès de l’incivisme, la quête de résultats à court terme, les dégradations de la cohésion sociale. Les idéologies de gauche, qui plaçaient les intérêts collectifs en tête de leurs priorités programmatiques, n’ont pas résisté aux progrès de l’individualisme. Paradoxalement, le changement c’est opéré alors même que l’Etat étendait ses champs d’intervention. L’extension des droits a été accompagnée d’un déclin des obligations. Le citoyen a évolué en adoptant une position de client.

## **L’allongement de la durée de vie**

La médecine et la chirurgie ont progressé à pas de géants, de même que l’hygiène. Les assurances destinées à couvrir les frais de maladie se sont singulièrement étoffées. On soigne et on opère, maintenant, sans douleur. Grâce à ces progrès, on vit plus longtemps. Plus longtemps aussi en bonne santé. La mort des nouveau-nés, lors des accouchements a très fortement régressé. Les populations de retraités augmentent d’année en année tandis que la proportion des actifs qui leur procurent des revenus tendent à diminuer. Ces actifs réalisent des gains de productivité mais de plus en plus réduits. Le remède principalement appliqué consiste à allonger la durée de vie au travail. A quoi s’oppose une demande accrue de loisirs.

## **La demande de loisirs**

Si la durée de vie au travail s’allonge, le nombre d’heures ouvrées par semaine, mois, année, s’est réduit. Les loisirs ont pris une place de plus en plus importante dans les existences. Ils ont donné lieu à la montée en régime de nouvelles activités économiques : tourisme, manifestations culturelles et artistiques, réunions sportives etc. Le phénomène est allé de pair avec une expansion continue de la mobilité géographique rendue plus accessible au grand nombre par celle des moyens de transport et l’abaissement des coûts pour les voyageurs. A présent, les nuisances occasionnées par les flots innombrables de visiteurs commencent à inquiéter. L’accès aux sites fait l’objet de restrictions.

## **L’urbanisation**

Plus de la moitié de la population mondiale (55%) vit actuellement dans les villes. Il est prévu qu’en 2050, 7 personnes sur 10 feront partie des urbains. La domination de ces derniers sur les ruraux qui s’estiment oubliés et négligés par leurs concitoyens creuse les différenciations entre les modes d’existence. Les concentrations urbaines privilégient les rivages maritimes, certaines cités étant menacées par la montée des eaux résultant de la fonte des calottes glaciaires. La bureaucratisation a entraîné la construction massive d’immeubles dédiés aux activités administratives, commerciales, financières. Les coûts de logement en sont venus à peser lourdement dans les budgets des ménages. Comme les familles ont besoin d’autant plus de superficie habitable qu’elles s’agrandissent, la tendance est à la réduction du nombre d’enfants par couple. Le financement à crédit des maisons et appartements, les subventions publiques au secteur immobilier, ont revêtu des dimensions auparavant inédites. Les législations imposant des limites et des contraintes, assorties de mesures de protection au bénéfice des propriétaires et des locataires ont accumulé les règles.

## **Les désillusions de la science et de la technique**

Au tout début du XXème siècle la foi dans les sciences et les techniques avait atteint des sommets. Puis les espoirs et les croyances, en la matière, ont laissé place à des doutes et même à des hostilités. Ce sont les grandes guerres mondiales, leurs terribles destructions humaines et matérielles qui ont provoqué ce changement de perception. Malgré les désillusions survenues, la plupart des nations attendent encore énormément des progrès scientifiques dans tous les domaines. L’intelligence artificielle se diffuse à vive allure. La fusion nucléaire permettra d’ici la deuxième moitié de ce siècle de disposer en abondance d’une énergie électrique très faiblement polluante. Cela étant, le recours accru à la science et à la technique ne sera pas suffisant pour garantir le maintien de la vie sur terre. Il sera aussi nécessaire d’opérer des changements dans les modes de vie.

## **L’évolution démographique**

L’ONU prévoit que la population mondiale se rapprochera des 10 milliards (9,7) au milieu du siècle. Elle pourrait atteindre 11 milliards en 2100. D’autres démographes contestent la prévision officielle. Ils anticipent, au contraire, une décroissance à 8,8 milliards d’ici la fin du siècle, la natalité s’orientant à la baisse dans les pays les plus peuplés. Dans les pays occidentaux, les plus anciennement démocratiques, les habitants ne représentent plus, dès maintenant qu’une faible proportion de l’humanité. Les territoires qui vont voir leur population augmenter au cours des prochaines décennies sont aussi les plus pauvres. Les menaces de famines risquent, par conséquent, de s’intensifier. Les capacités globales de satisfaire les besoins alimentaires ne feront pas défaut. Les pénuries résulteront des manques de moyens pour se procurer de la nourriture et non pas des limites de production des denrées.

## **La pauvreté**

Le niveau de vie matériel de la population mondiale a très fortement progressé depuis le début du siècle dernier. Particulièrement dans les pays démocratiques et capitalistes. Cependant la pauvreté continue à sévir massivement. Les cas extrêmes (moins de 5,5$ par jour) principalement en Afrique sub-saharienne, en Asie du Sud, en Inde, concernent, encore, près de 40% des habitants. Au sein des pays riches il subsiste des zones et poches de misère très importantes. Les inégalités de revenus et de patrimoines loin de se résorber, ce sont accrues. Il en a été de même dans les pays ayant réussi à sortir du sous-développement. La persistance du phénomène et, dans certains cas son aggravation représente le principal échec de nos modes de développement.

# **ANATOMIE DES CRISES DEMOCRATIQUES**

Les crises qui affectent présentement les régimes démocratiques ne sont ni les premières ni, sans doute, les dernières. Elles n’ont pas surgi brutalement comme l’orage dans un ciel serein. Elles proviennent d’une accumulation de problèmes non résolus. Les causes sont diverses et multiples. Mais certaines pèsent plus lourdement que d’autres. Nous allons maintenant les passer en revue en s’efforçant d’évaluer leurs impacts respectifs.

## **La corruption des représentants et autres dirigeants**

La corruption gangrène assurément la démocratie qui exige de la vertu pour fonctionner de manière optimale. Lorsqu’elle atteint des niveaux très élevés, ce régime n’a plus cours. Dans les grandes démocraties établies, malgré les dérives observées, nous n’en sommes pas arrivés à un tel point de rupture. Ce qui n’empêche pas le slogan « tous pourris » d’avoir la faveur de fractions non négligeables de la population. Beaucoup de pays, notamment en Europe, ont pris des mesures très sérieuses afin de moraliser la vie politique. L’assainissement s’est révélé nécessaire et bienvenu. Il n’a pas empêché, toutefois, de faire taire les critiques du régime. Nous en concluons que le facteur « corruption », bien qu’il ne faille pas le négliger, ne joue pas un rôle de premier plan dans les crises actuelles de nos sociétés.

## **L’inefficacité du vote**

Nombreux sont ceux qui s’abstiennent de voter en estimant que les élections ne changent en rien leurs conditions d’existence. Pour les uns, les élus ne tiennent aucun compte de leurs suffrages. Pour d’autres les forces qui nous gouvernent essentiellement sont extra ou supra politiques : les puissances économiques, bureaucratiques, religieuses etc. Les motivations de pareilles attitudes se présentent comme diverses et variées, respectables comme discutables. Elles servent, aussi, de base mentale au complotisme qui a prospéré au cours des dernières années. Comme les corps électoraux convoqués pour les élections majeures se comptent en millions, le poids de chaque voix individuelle ne peut être que dérisoire. C’est pourquoi les partis ont été créés. Leur déclin est symptomatique des crises affectant les démocraties.

## **Le déclin des partis politiques et autres organisations de masse**

Parmi les causes majeures invoquées pour expliquer le déclin des partis politiques on fait souvent état des défectuosités de leurs organisations internes, de leurs rivalités intestines, des mœurs critiquables de leurs dirigeants. Sans mésestimer le poids de tels travers il nous semble, toutefois, que le mal est plus profond. Les partis actuels éprouvent les plus grandes difficultés à rassembler des militants et des adhérents autour d’objectifs communs. Dès que les programmes se veulent opérationnels, dépassant les banalités et les généralités, des tendances se forment et se combattent, ne parvenant plus à s’entendre. Les effectifs partisans ont tous évolué à la baisse dans les pays démocratiques. Il en est allé de même s’agissant des grandes organisations de masses de naguère, dont les syndicats. Les organisations non gouvernementales (ONG) qui les ont partiellement remplacés sont rarement « généralistes » se spécialisant dans des domaines plus limités. On assiste désormais à l’éruption de collectifs informels se mobilisant sur une revendication spécifique jusqu’à sa satisfaction au moins partielle.

## **La diversification ethnique et culturelle**

Les sociétés nationales ont toujours été ethniquement composites. Leurs dissensions internes en ayant résulté n’ont jamais cessé. Elles ont pu être longtemps contenues dans les temps modernes grâce à la reconnaissance et l’imposition d’un socle de références et de valeurs cultivées et validées par les sommets, leurs élites influentes. Socle qui s’est fissuré, émietté, en communautés aspirant non seulement à vivre dans l’entre soi mais, de surcroît, à s’imposer par rapport aux autres. Les motifs peuvent être très divers : religieux, raciaux, socio-économiques etc. Mais tous tendent vers l’identitarisme. Ils ont engendré des effets de dislocation entre les groupes de citoyens. Dans tout l’Occident, les barrières à l’immigration se sont édifiées, matérielles, législatives, les nouveaux arrivants étant jugés principalement responsables des fracturations internes. Comme celles-ci proviennent de causes plus diverses et plus complexes, les propensions communautaristes n’ont pas été désarmées.

## **La dilution des classes sociales**

Les classes sociales ont été par le passé une réalité sociologique incontestable. Les tentatives historiques de leur donner une traduction politique consistante ont connu certaines réussites avec les grandes formations socialistes et ouvrières. Leur version la plus radicale, communiste, a débouché sur des usurpations et des échecs. Les idéaux poursuivis et proclamés ont profondément déçu. D’où cette dissolution qui a laissé place à des regroupements ethniques, religieux, culturels, familiaux, beaucoup plus restreints aux aspirations et objectifs plus différenciés.

## **Le poids des « minorités agissantes »**

La montée en puissances des « minorités agissantes » est surtout remarquable par son ampleur car les citoyens les plus actifs ont toujours cherché à orienter les conceptions et les actions de la « majorité silencieuse ». Le phénomène contemporain résulte des processus de différenciation sociale et ethnique précédents combinés avec la multiplication des canaux et moyens de communication. Il est souvent lié à l’argent, mais pas seulement. Ses formes sont extrêmement diverses : association et organisations multiples, groupes de pression économiques et financiers, collectifs improvisés, sectes etc. Leurs représentants préfèrent tantôt agir dans les coulisses, avec la plus grande discrétion, et, tantôt, créer le plus de bruit possible afin de se faire entendre. Les agissants minoritaires ont souvent besoin, pour ainsi dire, « structurellement », de compenser leurs fréquents déficits de représentativité par l’emploi de grands moyens, qu’ils soient occultes ou transparents. La démocratie ne peut pas exister sans garantir la liberté d’expression des voix différentes et dissidentes. Mais elle ne saurait demeurer vivante sans combattre ses abus. Ce qu’elle peine manifestement à contenir. Les puissances publiques sont désormais soumises à la bonne volonté régulatrice de grandes entreprises internationales maîtrisant une large part des informations et des moyens de communication. Leurs ressources en matière de données concurrencent fortement celles des Etats. Elles professent hautement leur attachement au libéralisme alors que leur souci premier est de rentabiliser leurs investissements.

## **Chacun pour soi**

L’individualisme, avons-nous souligné, constitue le fondement essentiel de la démocratie libérale. Il s’est aisément marié, à cet égard, avec le mode de production capitalistes et ses acteurs décisifs, l’entrepreneur, l’actionnaire, le client. Pour les libéraux, les intérêts à mettre en commun ne peuvent procéder que des individus. Nous avons vu, précédemment, que leurs droits ont été progressivement étendus. Les mouvements politiques, socialistes et communistes qui visaient à faire prévaloir le collectif sur le particulier n’ont jamais pu atteindre leurs buts ultimes. En jouant parallèlement un rôle moteur dans l’octroi de nouvelles libertés personnelles, ils ont, pour ainsi dire, scié la branche sur laquelle ils s’étaient installés. L’expansion de l’individualisme a eu pour conséquence une perte d’autorité et d’influence des élites qui ont donné l’exemple en la matière et autorisé, de fait, les gens ordinaires à s’en prévaloir. Chacun voit désormais midi à sa porte ce qui rend terriblement difficile la tâche des gestionnaires publics.

## **Les excès de la concurrence**

Nul ne peut nier les bienfaits de la concurrence. Mais dans certains domaines et à certains degrés, elle peut se révéler nocive. Certaines activités gagnent à s’exercer sous un régime de monopole. Par exemple pour la production d’énergie nucléaire. Généralement, la concurrence fait l’objet de régulations publiques, surtout destinées à l’étendre et à la stimuler, beaucoup moins à la tempérer. Dans certains cas il y aurait intérêt à l’activer et dans d’autres à la réduire. Les solutions optimales sont difficiles à trouver et les résultats obtenus pêchent par leurs nombreux défauts. Le revers de la médaille concurrentielle se manifeste par des batailles sans merci entre compétiteurs, parfois mortelles. Au détriment de la coopération et de la solidarité.

## **Les vicissitudes des Etats nationaux**

Au cours des analyses précédentes, on a pointé le paradoxe caractéristique de nos sociétés : l’extension des interventions étatiques, d’une part, la réduction de leurs pouvoirs d’action réels concernant les choix déterminants, d’autre part. Les grandes questions auxquelles il faut maintenant répondre dépassent les cadre nationaux et souverains. Il en va ainsi pour l’ensemble des questions d’ordre environnemental, sanitaire et, même économiques. Le multilatéralisme n’a jamais été aussi nécessaire alors qu’il subit de graves régressions. La gouvernance du monde n’a guère progressé. Les espoirs de voir la situation s’améliorer ne sont pas minces, mais certainement pas à la hauteur des défis présents et à venir.

# **CONCLUSIONS**

**Indéniablement les causes des crises démocratiques sont multifactorielles, diversifiées selon les pays dans lesquels elles se manifestent. Lesdites crises se présentent apparemment, par définition pourrait-on dire, comme relevant en premier lieu du domaine politique. Le fonctionnement institutionnel requiert, en effet, l’alternance au pouvoir de majorités et d’oppositions soit une forme de bipartisme opposant, par exemple, aux Etats Unis républicains et démocrates, en Grande-Bretagne Conservateurs et Travaillistes, en Allemagne Chrétiens-sociaux et Sociaux-démocrates, en France Gaullo-centristes et socialistes. Ces ensembles ont toujours été composites, socialement et même idéologiquement mais jusqu’à une date très récente, les différents courants politiques au sein d’un même parti parvenaient à s’unir sur l’essentiel. Tel est de moins en moins le cas à présent. Les fracturations internes, les tendances qui se concurrencent, ont pris le pas sur les intérêts et aspirations communs. Le phénomène est général en Occident. Aucune nation n’y échappe. Les partis, ne parvenant plus à rassembler leurs militants et adhérents autour d’objectifs suffisamment partagés, s’étiolent immanquablement. C’est à tort que l’on explique leur déclin par le défaut de leadership des dirigeants. Ceux-ci peinent à incarner des programmes opérationnels parce que la cohésion de leurs organisations respectives fait défaut. On pourrait en dire autant des syndicats dont le nombre d’adhérents diminue. Dès lors que les pièces maîtresses du dispositif démocratique se trouvent encalminées, c’est l’ensemble des institutions représentatives qui en viennent à tourner à vide. Il s’ensuit que les élus perdent du prestige et de l’autorité, leurs pouvoirs régressant au profit des bureaucraties et des technostructures, les seules armatures sociétales qui résistent le moins mal aux asthénies institutionnelles.**

**Toutefois, les difficultés que l’on vient d’évoquer ne peuvent pas trouver d’issue positive en recourant uniquement à des remaniements limités à la sphère politico-administrative. La raison en est que les racines des maux actuels plongent très profondément dans le terreau sociétal et sociologique. Tandis que les libertés individuelles et micro-collectives n’ont cessé de progresser, les désirs ainsi que les capacités de définir et de mettre en œuvre l’intérêt général, « macro-collectif », avec les obligations qu’il implique, ont régressé à l’arrière-plan. Le fait indéniable que le champ d’intervention des puissances publiques se soit constamment étendu n’a pas contredit mais accompagné l’atomisation sociétale. Puissances qui s’épuisent à multiplier les solutions à des problèmes conjoncturels, souvent ponctuels, à défaut de pouvoir définir un cap réellement collectif et effectivement rassembleur.**

**Alexis de Tocqueville, au XIXème siècle, dans son enquête magistrale analysant la démocratie américaine, avait été fortement impressionné par la progression de l’égalitarisme au sein de la société où il voyageait. Mais n’est-ce pas plutôt la propension à l’inégalité, chacun cherchant à être plus égal que les autres, qui a finalement prévalu ?**

**L’égalité a certes beaucoup progressé mais, surtout, dans sa version, pour ainsi dire, conformiste. Tout le monde consomme les mêmes marchandises, s’habille, apparemment, pareil, célèbre les mêmes idoles culturelles, sportives etc. Dans le même mouvement les désirs individuels de se distinguer ont gagné en puissance. La distinction évite, simplement, le spectaculaire.**

**De telle sorte que les aptitudes à vivre ensemble pacifiquement dans une même société n’ont pas manqué de s’affaiblir. La violence privée a gagné beaucoup de terrain au grand bénéfice des marchands d’armes si prospères aux Etats-Unis. La fraternité comme la coopération ont été reléguées à d’assez bas niveau dans l‘échelle des valeurs, non pas affirmées mais réellement pratiquées.**

**Les nations dictatoriales ont résolu les contradictions précédentes à leur manière en restreignant massivement les libertés personnelles. Leur argumentaire politique fait immanquablement valoir que les parti-Etats dirigeants œuvrent dans le sens de l’intérêt général en maîtrisant le jeu délétère des intérêts particuliers. En fait, ils monopolisent le droit de définir cet intérêt collectif par un aéropage restreint autoproclamé comme incarnation du peuple tout entier. Pratiquement leur hégémonie bénéficie surtout aux affiliés et profiteurs des régimes concernés. Que de pareils pouvoirs exercent une réelle fascination auprès d’importants segments de nos sociétés libérales n’est pas niable. Mais le souhait des populations occidentalisées, dans leur grande majorité, de vivre comme en Russie ou encore comme en Chine ne fait pas réellement recette. Les anti-libéraux déploient pourtant beaucoup d’efforts pour aviver les dissensions sévissant dans les démocraties. Mais les effets dissolvants de leurs manœuvres ne font verser du sel dans les plaies existantes. Il faut en conclure que les menaces pesant sur les démocraties libérales ne proviennent pas principalement de l’extérieur, mais bien de l’intérieur. C’est donc seulement de l’intérieur que les remèdes peuvent être conçus et administrés.**

**Les principes et les valeurs susceptibles de servir de base à un renouveau existent bien. Ils se sont affaiblis mais n’ont pas disparu. Il s’agit tout au plus de les actualiser et, surtout, de leur redonner de la vigueur, en séparant le bon grain de l’ivraie.**

**Si chacun doit balayer devant sa porte, certains doivent procéder plus que d’autres à ce ménage salutaire. On vise, principalement tous ceux qui ont détenu ou détiennent des positions de pouvoir et d’influence, c'est-à-dire les gens que l’on désigne communément comme appartenant à l’élite avec toutes ses composantes.**

**La déconsidération dont l’élite, toutes catégories confondues, fait l’objet, sous des formes diverses, mais dans toutes les démocraties, résulte certes d’un déficit d’exemplarité de sa part. Mais on ne peut ignorer les dispositions du peuple ordinaire à se laisser berner par les illusionnistes, à confondre ses désirs avec les réalités. Les responsabilités doivent être, sans aucun doute, hiérarchisées, mais, aussi, partagées.**

**On a beaucoup insisté dans nos analyses sur une des caractéristiques majeures de l’évolution ayant marqué toutes nos sociétés depuis bientôt une moitié de siècle : le repli des individus, des groupes économiques et affinitaires sur la gestion de leurs affaires personnelles et micro-collectives. Les élites ont eu tendance à délaisser le service public pour faire de l’argent, ou encore à le soumettre, comme dans les pays anglo-saxons à des impératifs économiques discutables, donnant ainsi le la aux comportements des gens du commun. Leurs places dans les lieux de pouvoir politiques ont été occupées par des éléments plus médiocres.**

**Les facteurs économiques ont certes joué un grand rôle dans les déséquilibres précédemment recensés. On a vu que la mondialisation libérale avait conduit à la ruine de secteurs et régions entières dans le monde occidental et provoqué la détérioration des liens sociaux. Mais le changement malheureux n’a pu se concrétiser qu’à cause des impuissances du peuple majoritaire et de ses représentants à y opposer des solutions alternatives praticables.**

**Les crises démocratiques ne pourront s’apaiser qu’au prix d’un rééquilibrage consistant à réinstaller l’intérêt général à sa juste place sans, pour autant, remettre en cause les libertés individuelles. La condition nécessaire pour cette inversion de tendance ait lieu réside dans l’accumulation des menaces pesant sur les intérêts particuliers, leur aggravation, par défaut de régulations collectives. Pour qu’elle devienne suffisante, encore faut-il que les talents et les énergies se réinvestissent significativement dans la prise en main des affaires communes.**

**Plusieurs changements récemment survenus ouvrent des perspectives nouvelles. La prise de conscience de plus en plus affirmée de l’état de dégradation naturelle de la planète aura pour conséquence l’acceptation graduelle d’obligations et de contraintes générales auparavant dédaignées, voire prohibées. On voit déjà les entreprises, soucieuses de maintenir leur image et de conserver leurs clientèles, se donner des objectifs plus respectueux de l’environnement.**

**La confrontation civilisationnelle qui oppose les démocraties et les dictatures se traduit, d’ores et déjà, par la soumission des intérêts économiques à des impératifs géopolitiques précédemment minimisés. Il est de plus en plus admis que commercer librement avec des pays dont les règles de fonctionnement accusent de trop fortes différences ne conduisent, finalement, qu’à des déboires. La guerre en Ukraine a contraint les occidentaux à rompre les relations d’affaires avec le régime russe fascisant. Le contournement par la Chine des normes admises s’agissant des échanges internationaux de biens et services, suscite des réactions protectrices de la part de ses clients américains et européens.**

**Lors de la grande pandémie de COVID, l’obligation de se faire vacciner a été imposée et acceptée par la grande majorité des pays occidentaux. La mise à l’arrêt des activités productives s’est accompagnée de la mise en œuvre de soutiens collectifs massifs aux ménages et aux entreprises. Tout ceci au nom de l’intérêt général bien compris.**

**Les autocraties qui, toutes, donnent officiellement la priorité au bien commun, justifiant à ce titre la répression des libertés, subissent des crises de grande ampleur : désaveu de l’opinion à l’encontre de la politique sanitaire chinoise, émigration de la jeunesse russe la plus éduquée pour échapper à l’enrôlement militaire, révolte des femmes iraniennes soutenue par toute la jeunesse masculine, dépérissement économique de la Turquie etc.**

**Parmi toutes les évolutions marquantes de la période actuelle, la plus importante, la plus porteuse de conséquences, ne serait-elle pas l’achèvement d’un long processus par lequel la domination qu’exerçait la civilisation occidentale sur le monde entier a pratiquement disparu ? En termes de population les puissances qui l’incarnaient sont devenues très minoritaires. Elles ont été contraintes, à la suite d’échecs militaires répétés, de renoncer à s’imposer par la force. L’une des principales raisons de l’hostilité des nations dominées est, par conséquent, en voie de disparition. Ceci n’empêche pas, il est vrai les nations prolétaires d’exiger des anciens maîtres du monde qu’ils expient leurs péchés passés. Comme de pareilles revendications émanent de leaders désireux de trouver un bouc émissaire afin de masquer leurs propres échecs, elles devraient finir par s’épuiser. Le fait que les occidentaux soient voués à exercer leur influence mondiale par des moyens plus pacifiques ne peut qu’être bénéfique pour eux-mêmes et pour les autres. Leurs sociétés demeurent, ne l’oublions pas, les plus riches, les plus créatives scientifiquement, les plus innovantes.**

**Malgré les circonstances favorables que l’on vient de signaler, il faut bien reconnaître que nos régimes démocratiques sont encore loin de pouvoir les mettre à profit. A la restauration de l’intérêt général on voit s’opposer et faire preuve d’un réel dynamisme, la propension à réduire les libertés conquises. Les forces hostiles à l’IVG ont le vent en poupe, aux Etats-Unis comme en Europe. Les mouvements populistes conservent en Occident de nombreux adeptes. Leurs représentants œuvrent, non sans succès, à la destruction des contre-pouvoirs. En réaction au excès du libre-échangisme commercial et économique, un néoprotectionnisme se généralise, lequel n’est pas moins nocif que le néolibéralisme l’ayant précédé. Les divisions internes des sociétés ne se résorbent pas mais tendent à s’accentuer et à s’approfondir.**

**L’examen de la situation amène à penser que la décomposition des régimes démocratiques et libéraux, dont rêvent les autocrates et les totalitaires, n’apparaît pas comme l’avenir le plus probable. Leurs idéaux, malgré les trahisons dont ils ont fait souvent l’objet, conservent un pouvoir d’attraction universel. Mais les maux qui rendent leur fonctionnement problématique sont appelés à subsister longtemps encore car les forces susceptibles de les surmonter ne sont pas prêtes à surmonter leurs divisions.**

1. Fondation pour l’innovation politique. [↑](#footnote-ref-1)
2. Noblesse et Clergé, ensemble, représentent environ 500 000 personnes. [↑](#footnote-ref-2)
3. Le Tiers Etats rassemble, environ, 24 millions de personnes. [↑](#footnote-ref-3)
4. Adoption le 3 septembre 1791. [↑](#footnote-ref-4)
5. Au minimum l’équivalent de trois journées de travail. [↑](#footnote-ref-5)
6. Malgré la césure que représente la guerre civile américaine de 1860. [↑](#footnote-ref-6)
7. En français : creuset. [↑](#footnote-ref-7)